

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 01/07/2024 - 10956 - 2020 B 01119 - 305 319 477 - CHARIER

CHARIER

Société par Actions Simplifiée à Directoire et Conseil de Surveillance au Capital de 6.663.884 €

Siège social : 2 bis rue des Meuniers - 44220 COUËRON

SIREN 305 319 477 - R.C.S. NANTES



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 avril 2024



APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2023

PROCÈS-VERBAL DE DÉLIBÉRATION

Le jeudi vingt-cinq avril deux mille vingt-quatre à quatorze heures trente, les actionnaires se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au Pavillon de l'Etoile, Forêt de la Bretesche à MISSILLAC [44], sur convocation du Directoire.

/ ... /

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le Président qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent 109.244 sur les 109.244 actions formant le capital ayant le droit de vote. Aucun quorum n'est requis par les statuts de la Société.

/ ... /

Le président rappelle alors l'ordre du jour :

/ ... /

- **NON-RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MONSIEUR PIERRE-MARIE CHARIER EN QUALITE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET ABSENCE DE REMPLACEMENT**
- **NON-RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MADAME SUZANNE ROUSSE-CHARIER EN QUALITE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET ABSENCE DE REMPLACEMENT**
- **NON-RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MONSIEUR MICHEL CHARIER EN QUALITE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET ABSENCE DE REMPLACEMENT**
- **PRISE EN COMPTE DE LA DEMISSION DE MONSIEUR MARC CHARIER DE SON MANDAT DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET ABSENCE DE REMPLACEMENT**
- **NOMINATION DE MADAME ADELINE AGBO, EN QUALITE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**
- **NOMINATION DE MADAME CELINE CHARIER, EN QUALITE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**
- **NOMINATION DE MONSIEUR ARNAUD CHARIER, EN QUALITE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**
- **POUVOIRS POUR LES FORMALITES.**

/ ... /

Personne ne demande plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes figurant aux ordres du jour :

/ ... /

CINQUIÈME RÉOLUTION

NON-RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MONSIEUR PIERRE-MARIE CHARIER EN QUALITÉ DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET ABSENCE DE REMPLACEMENT

L'assemblée générale constate que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Pierre-Marie CHARIER est arrivé à son terme.

L'assemblée générale décide de ne pas renouveler son mandat et de ne pas le remplacer.

En conséquence, l'assemblée générale décide de réduire le nombre de membres du Conseil de Surveillance de 8 à 7.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

SIXIÈME RÉOLUTION

NON-RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MADAME SUZANNE ROUSSE-CHARIER EN QUALITÉ DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET ABSENCE DE REMPLACEMENT

L'assemblée générale constate que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Suzanne ROUSSE-CHARIER est arrivé à son terme.

L'assemblée générale décide de ne pas renouveler son mandat et de ne pas la remplacer.

En conséquence, l'assemblée générale décide de réduire le nombre de membres du Conseil de Surveillance de 7 à 6.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

SEPTIÈME RÉOLUTION
NON-RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MONSIEUR MICHEL CHARIER EN QUALITÉ DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET ABSENCE DE REMPLACEMENT

L'assemblée générale constate que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Michel CHARIER est arrivé à son terme.

L'assemblée générale décide de ne pas renouveler son mandat et de ne pas le remplacer.

En conséquence, l'assemblée générale décide de réduire le nombre de membres du Conseil de Surveillance de 6 à 5.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

HUITIÈME RÉOLUTION
PRISE EN COMPTE DE LA DÉMISSION DE MONSIEUR MARC CHARIER DE SON MANDAT DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET ABSENCE DE REMPLACEMENT

L'assemblée générale prenant acte du courrier de démission de Monsieur Marc CHARIER de son mandat de membre du Conseil de surveillance avec effet au jour de l'assemblée générale des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, prend acte de la fin de son mandat de membre du Conseil de surveillance à compter du 25 avril 2024.

L'assemblée générale décide de ne pas procéder à son remplacement.

En conséquence, l'assemblée générale décide de réduire le nombre de membres du Conseil de Surveillance de 5 à 4.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

NEUVIÈME RÉOLUTION
NOMINATION DE MADAME ADELINE AGBO EN QUALITÉ DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance, conformément à l'article 20-1 des statuts, pour une durée de 5 années expirant à l'issue de la décision collective ordinaire des associés statuant en 2029 sur les comptes de l'exercice écoulé :

- **Mme Adeline ROUSSE, Epouse AGBO**, née le 24 septembre 1993 à SAINT-NAZAIRE (44),
De nationalité française,
Demeurant 109 Rue Gaston Turpin 44000 NANTES

Laquelle déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Elle exercera ses fonctions dans les conditions et selon les modalités prévues aux statuts de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

DIXIÈME RÉOLUTION
NOMINATION DE MADAME CELINE CHARIER EN QUALITÉ DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance, conformément à l'article 20-1 des statuts, pour une durée de 5 années expirant à l'issue de la décision collective ordinaire des associés statuant en 2029 sur les comptes de l'exercice écoulé :

- **Mme Céline CHARIER**, née le 21 juin 1996 à SAINT-NAZAIRE (44),
De nationalité française,
Demeurant 28 Rue des Roses – 44380 PORNICHET

Laquelle déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Elle exercera ses fonctions dans les conditions et selon les modalités prévues aux statuts de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

ONZIÈME RÉOLUTION

NOMINATION DE MONSIEUR ARNAUD CHARIER EN QUALITÉ DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance, conformément à l'article 20-1 des statuts, pour une durée de 5 années expirant à l'issue de la décision collective ordinaire des associés statuant en 2029 sur les comptes de l'exercice écoulé :

- **M. Arnaud CHARIER**, né le 4 octobre 1987 à NANTES (44),
De nationalité française,
Demeurant 36 Boulevard Paul Langevin - 44100 NANTES

Lequel déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Il exercera ses fonctions dans les conditions et selon les modalités prévues aux statuts de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

DOUZIÈME RÉOLUTION ♦ POUVOIRS EN VUE DES FORMALITÉS

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à Anne-Sophie BILY, avec faculté de délégation, pour l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

/ . . .

. . . /

**Extrait certifié conforme par la Présidente
Madame Emmanuelle CHARIER**

